

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - Commune de Chéreng (1)**  
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590146300012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
VILLENEUVE D'ASCQ

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	51
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A11 - Etat des travaux en régie	54
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	56
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	60
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.6 - Etat des engagements reçus	62
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	63
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	64

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel 67

C1.2 - Actions de formation des élus 70

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier 71

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 72

C3.2 - Liste des établissements publics créés 73

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 74

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 75

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 76

C3.6 - Identification des flux croisés 78

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 79

D2 - Arrêté et signatures 80

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
59146Commune de Chérenge  
Budget CommunalS<sup>2</sup>LO  
CA  
15-20

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 014
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	691,50	0,00
2	Produit des impositions directes/population	406,48	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	818,18	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	165,88	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	94,20	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,55 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,97 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,27 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 346 705,60	G	2 510 272,10
	Section d'investissement	B	629 406,10	H	483 246,56
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	747 280,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	122 646,36 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>2 976 111,70</b>	= G+H+I+J	<b>3 863 445,51</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	82 787,59	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>82 787,59</b>	= K+L	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 346 705,60	= G+I+K	3 257 552,59
	Section d'investissement	= B+D+F	712 193,69	= H+J+L	605 892,92
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>3 058 899,29</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>3 863 445,51</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	82 787,59
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	82 787,59		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	822 000,00	812 809,36	0,00	0,00	9 190,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	971 000,00	970 093,29	0,00	0,00	906,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	237 518,00	230 458,56	0,00	0,00	7 059,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 030 518,00</b>	<b>2 013 361,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 156,79</b>
66	Charges financières	45 500,00	45 005,20	0,00	0,00	494,80
67	Charges exceptionnelles	26 500,00	25 766,54	0,00	0,00	733,46
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 000,00	57,70			1 942,30
022	Dépenses imprévues	65 482,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 170 000,00</b>	<b>2 084 190,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 809,35</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	584 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	263 000,00	262 514,95			485,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>			<b>584 485,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 017 000,00</b>	<b>2 346 705,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 294,40</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	22 871,13	0,00	0,00	-17 871,13
70	Produits services, domaine et ventes div	235 000,00	308 432,03	0,00	0,00	-73 432,03
73	Impôts et taxes	1 474 200,00	1 558 363,91	0,00	0,00	-84 163,91
74	Dotations et participations	468 823,50	522 339,44	0,00	0,00	-53 515,94
75	Autres produits de gestion courante	42 400,00	49 547,59	0,00	0,00	-7 147,59
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 225 423,50</b>	<b>2 461 554,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-236 130,60</b>
76	Produits financiers	13,00	15,00	0,00	0,00	-2,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 505,70	0,00	0,00	-1 505,70
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	2 914,29			-2 914,29
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 225 436,50</b>	<b>2 465 989,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-240 552,59</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	44 283,01	44 283,01			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 269 719,51</b>	<b>2 510 272,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-240 552,59</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>747 280,49</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	444,00	0,00	44 556,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	961 908,95	499 526,46	82 787,59	379 594,90
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 006 908,95</b>	<b>499 970,46</b>	<b>82 787,59</b>	<b>424 150,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 200,00	85 152,63	0,00	47,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 608,04			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>114 808,04</b>	<b>85 152,63</b>	<b>0,00</b>	<b>29 655,41</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 121 716,99</b>	<b>585 123,09</b>	<b>82 787,59</b>	<b>453 806,31</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	44 283,01	44 283,01		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 166 000,00</b>	<b>629 406,10</b>	<b>82 787,59</b>	<b>453 806,31</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157 400,00	159 035,67	0,00	-1 635,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>157 400,00</b>	<b>159 035,67</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 635,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	38 953,64	60 615,94	0,00	-21 662,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 080,00	0,00	-1 080,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>38 953,64</b>	<b>61 695,94</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 742,30</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>196 353,64</b>	<b>220 731,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-24 377,97</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	584 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	263 000,00	262 514,95		485,05
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>		<b>584 485,05</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 043 353,64</b>	<b>483 246,56</b>	<b>0,00</b>	<b>560 107,08</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	<b>Pour information</b>	(2) 122 646,36			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	812 809,36		812 809,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	970 093,29		970 093,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	230 458,56		230 458,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	45 005,20	0,00	45 005,20
67	Charges exceptionnelles	25 766,54	1 500,00	27 266,54
68	Dot. aux amortissements et provisions	57,70	261 014,95	261 072,65
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 084 190,65</b>	<b>262 514,95</b>	<b>2 346 705,60</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 283,01	44 283,01
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 152,63	0,00	85 152,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	444,00	0,00	444,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	499 526,46	0,00	499 526,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>585 123,09</b>	<b>44 283,01</b>	<b>629 406,10</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 871,13		22 871,13
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	308 432,03		308 432,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 558 363,91		1 558 363,91
74	Dotations et participations	522 339,44		522 339,44
75	Autres produits de gestion courante	49 547,59	0,00	49 547,59
76	Produits financiers	15,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	1 505,70	44 283,01	45 788,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 914,29	0,00	2 914,29
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 465 989,09</b>	<b>44 283,01</b>	<b>2 510 272,10</b>
<b>Pour information</b>				<b>747 280,49</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 615,94	0,00	60 615,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	159 035,67	0,00	159 035,67
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 080,00	0,00	1 080,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 500,00	1 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		261 014,95	261 014,95
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>220 731,61</b>	<b>262 514,95</b>	<b>483 246,56</b>
<b>Pour information</b>				<b>122 646,36</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>822 000,00</b>	<b>812 809,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 190,64</b>
6042	Achats prestat <sup>o</sup> services (hors terrains)	191 900,00	220 527,25	0,00	0,00	-28 627,25
60611	Eau et assainissement	9 000,00	10 622,23	0,00	0,00	-1 622,23
60612	Energie - Electricité	85 000,00	68 820,45	0,00	0,00	16 179,55
60613	Chauffage urbain	50 000,00	57 599,54	0,00	0,00	-7 599,54
60622	Carburants	3 200,00	4 275,31	0,00	0,00	-1 075,31
60623	Alimentation	3 100,00	4 605,92	0,00	0,00	-1 505,92
60624	Produits de traitement	500,00	549,76	0,00	0,00	-49,76
60628	Autres fournitures non stockées	3 600,00	404,83	0,00	0,00	3 195,17
60631	Fournitures d'entretien	9 900,00	7 634,89	0,00	0,00	2 265,11
60632	Fournitures de petit équipement	21 600,00	26 081,96	0,00	0,00	-4 481,96
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	1 191,60	0,00	0,00	2 808,40
60636	Vêtements de travail	2 700,00	2 049,13	0,00	0,00	650,87
6064	Fournitures administratives	4 700,00	5 169,47	0,00	0,00	-469,47
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	249,66	0,00	0,00	250,34
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	5 141,07	0,00	0,00	-141,07
6068	Autres matières et fournitures	0,00	940,84	0,00	0,00	-940,84
611	Contrats de prestations de services	96 600,00	95 358,90	0,00	0,00	1 241,10
6135	Locations mobilières	11 100,00	10 668,92	0,00	0,00	431,08
61521	Entretien terrains	47 000,00	41 326,64	0,00	0,00	5 673,36
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 500,00	7 445,56	0,00	0,00	8 054,44
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	3 322,22	0,00	0,00	-2 322,22
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	3 265,92	0,00	0,00	1 734,08
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	2 184,20	0,00	0,00	815,80
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 055,47	0,00	0,00	-55,47
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	1 275,68	0,00	0,00	5 224,32
6156	Maintenance	90 000,00	80 370,35	0,00	0,00	9 629,65
6161	Multirisques	17 650,00	18 033,24	0,00	0,00	-383,24
6168	Autres primes d'assurance	7 350,00	7 216,98	0,00	0,00	133,02
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 558,54	0,00	0,00	441,46
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	2 396,50	0,00	0,00	1 103,50
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	183,00	0,00	0,00	1 817,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 716,00	0,00	0,00	-1 216,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 200,00	40 732,74	0,00	0,00	-7 532,74
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	3 858,59	0,00	0,00	5 141,41
6237	Publications	500,00	108,00	0,00	0,00	392,00
6238	Divers	12 000,00	13 582,52	0,00	0,00	-1 582,52
6247	Transports collectifs	13 000,00	12 171,60	0,00	0,00	828,40
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 931,93	0,00	0,00	1 068,07
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	32 120,06	0,00	0,00	-5 120,06
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	105,51	0,00	0,00	1 894,49
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	627,62	0,00	0,00	472,38
63512	Taxes foncières	9 100,00	8 150,00	0,00	0,00	950,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	178,76	0,00	0,00	-178,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>971 000,00</b>	<b>970 093,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>906,71</b>
6218	Autre personnel extérieur	600,00	540,00	0,00	0,00	60,00
6331	Versement mobilité	10 200,00	10 789,83	0,00	0,00	-589,83
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 600,00	2 590,90	0,00	0,00	9,10
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 200,00	11 518,75	0,00	0,00	-1 318,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	630,00	0,00	0,00	0,00	630,00
6411	Personnel titulaire	530 370,00	542 958,58	0,00	0,00	-12 588,58
6413	Personnel non titulaire	149 000,00	132 758,52	0,00	0,00	16 241,48
6415	Indemnité inflation	0,00	2 400,00	0,00	0,00	-2 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	88 500,00	94 372,72	0,00	0,00	-5 872,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	145 900,00	143 067,06	0,00	0,00	2 832,94
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 800,00	5 531,59	0,00	0,00	-731,59
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	23 350,34	0,00	0,00	3 649,66
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	75,00	0,00	0,00	425,00
6488	Autres charges	200,00	140,00	0,00	0,00	60,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>237 518,00</b>	<b>230 458,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 059,44</b>
6531	Indemnités	69 000,00	67 498,16	0,00	0,00	1 501,84
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 841,60	0,00	0,00	158,40

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Crédits réaliser au 31/12	Crédits annulés
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 800,00	6 624,23	0,00	0,00	175,77
6535	Formation	700,00	172,00	0,00	0,00	528,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	49,01	0,00	0,00	50,99
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	62 418,00	62 418,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	57 000,00	55 854,00	0,00	0,00	1 146,00
65888	Autres	500,00	1,56	0,00	0,00	498,44
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 030 518,00</b>	<b>2 013 361,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 156,79</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>45 500,00</b>	<b>45 005,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>494,80</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 500,00	45 005,20	0,00	0,00	494,80
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>26 500,00</b>	<b>25 766,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>733,46</b>
6714	Bourses et prix	2 300,00	2 174,85	0,00	0,00	125,15
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	24 000,00	22 579,44	0,00	0,00	1 420,56
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	929,78	0,00	0,00	-929,78
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	82,47	0,00	0,00	117,53
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>57,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 942,30</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00	57,70	0,00	0,00	1 942,30
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>65 482,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 170 000,00</b>	<b>2 084 190,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 809,35</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>584 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>584 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>263 000,00</b>	<b>262 514,95</b>			<b>485,05</b>
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 500,00			-1 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	263 000,00	261 014,95			1 985,05
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>			<b>584 485,05</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>			<b>584 485,05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 017 000,00</b>	<b>2 346 705,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 294,40</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>5 000,00</b>	<b>22 871,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 871,13</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	570,78	0,00	0,00	-570,78
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	22 300,35	0,00	0,00	-17 300,35
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>235 000,00</b>	<b>308 432,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-73 432,03</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 326,00	0,00	0,00	-1 326,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 500,00	1 557,10	0,00	0,00	-57,10
70388	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	46 522,21	0,00	0,00	-26 522,21
70631	Redevances services à caractère sportif	5 000,00	7 140,00	0,00	0,00	-2 140,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 000,00	19 658,80	0,00	0,00	-14 658,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	196 000,00	223 019,80	0,00	0,00	-27 019,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 600,00	1 914,50	0,00	0,00	-314,50
7088	Produits activités annexes (abonnements)	900,00	2 293,62	0,00	0,00	-1 393,62
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 474 200,00</b>	<b>1 558 363,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 163,91</b>
73111	Impôts directs locaux	1 150 000,00	1 225 123,00	0,00	0,00	-75 123,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	1 039,00	0,00	0,00	461,00
73211	Attribution de compensation	68 093,00	68 093,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	56 576,00	56 576,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	58 000,00	58 033,00	0,00	0,00	-33,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	70 000,00	86 847,05	0,00	0,00	-16 847,05
7338	Autres taxes	31,00	31,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 900,00	15 993,00	0,00	0,00	-93,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	53 000,00	45 809,64	0,00	0,00	7 190,36
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	1 100,00	819,22	0,00	0,00	280,78
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>468 823,50</b>	<b>522 339,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-53 515,94</b>
7411	Dotation forfaitaire	203 000,00	201 849,00	0,00	0,00	1 151,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 000,00	42 568,00	0,00	0,00	-568,00
74127	Dotation nationale de péréquation	38 000,00	39 510,00	0,00	0,00	-1 510,00
744	FCTVA	1 000,00	2 294,30	0,00	0,00	-1 294,30
74718	Autres participations Etat	1 200,00	1 506,94	0,00	0,00	-306,94
7478	Participat° Autres organismes	119 523,50	169 325,44	0,00	0,00	-49 801,94
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 100,00	2 206,76	0,00	0,00	893,24
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	61 000,00	63 079,00	0,00	0,00	-2 079,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>42 400,00</b>	<b>49 547,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-7 147,59</b>
752	Revenus des immeubles	35 600,00	42 828,16	0,00	0,00	-7 228,16
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 800,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	6 719,43	0,00	0,00	-5 719,43
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 225 423,50</b>	<b>2 461 554,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-236 130,60</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>13,00</b>	<b>15,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2,00</b>
761	Produits de participations	13,00	15,00	0,00	0,00	-2,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 505,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 505,70</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5,70	0,00	0,00	-5,70
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 914,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 914,29</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	2 914,29	0,00	0,00	-2 914,29
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 225 436,50</b>	<b>2 465 989,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-240 552,59</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>			<b>0,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	44 283,01	44 283,01			0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 269 719,51</b>	<b>2 510 272,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-240 552,59</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>747 280,49</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice

0,00





Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.





### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>444,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 556,00</b>
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	444,00	0,00	4 556,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>961 908,95</b>	<b>499 526,46</b>	<b>82 787,59</b>	<b>379 594,90</b>
2116	Cimetières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 500,00	21 845,56	0,00	-9 345,56
2128	Autres agencements et aménagements	28 000,00	32 588,40	0,00	-4 588,40
21311	Hôtel de ville	177 000,00	5 386,80	37 199,42	134 413,78
21312	Bâtiments scolaires	63 653,83	75 594,38	0,00	-11 940,55
21316	Equipements du cimetière	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	501 749,41	33 204,15	0,00	468 545,26
2135	Installations générales, agencements	0,00	18 191,98	947,00	-19 138,98
2152	Installations de voirie	106 766,67	234 832,72	0,00	-128 066,05
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	34 367,20	-34 367,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	8 000,00	7 073,90	1 273,20	-347,10
2182	Matériel de transport	30 000,00	19 577,79	0,00	10 422,21
2183	Matériel de bureau et informatique	8 717,04	14 846,98	0,00	-6 129,94
2184	Mobilier	0,00	8 338,98	4 016,79	-12 355,77
2188	Autres immobilisations corporelles	9 522,00	28 044,82	4 983,98	-23 506,80
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 006 908,95</b>	<b>499 970,46</b>	<b>82 787,59</b>	<b>424 150,90</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>85 200,00</b>	<b>85 152,63</b>	<b>0,00</b>	<b>47,37</b>
1641	Emprunts en euros	85 200,00	84 672,63	0,00	527,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	480,00	0,00	-480,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>29 608,04</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>114 808,04</b>	<b>85 152,63</b>	<b>0,00</b>	<b>29 655,41</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 121 716,99</b>	<b>585 123,09</b>	<b>82 787,59</b>	<b>453 806,31</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>		<b>0,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	4 461,16	4 461,16		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	14 151,94	11 673,13		2 478,81
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	22 364,88	24 843,69		-2 478,81
13937	Dot. de soutien à l'investissement local	3 305,03	3 305,03		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>44 283,01</b>	<b>44 283,01</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 166 000,00</b>	<b>629 406,10</b>	<b>82 787,59</b>	<b>453 806,31</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>157 400,00</b>	<b>159 035,67</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 635,67</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	20 000,00	23 942,93	0,00	-3 942,93
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	38 000,00	36 098,63	0,00	1 901,37
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	98 000,00	98 994,11	0,00	-994,11
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>157 400,00</b>	<b>159 035,67</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 635,67</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>38 953,64</b>	<b>60 615,94</b>	<b>0,00</b>	<b>-21 662,30</b>
10222	FCTVA	33 000,00	60 615,94	0,00	-27 615,94
10226	Taxe d'aménagement	5 953,64	0,00	0,00	5 953,64
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 080,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>38 953,64</b>	<b>61 695,94</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 742,30</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>196 353,64</b>	<b>220 731,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-24 377,97</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>584 000,00</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>263 000,00</b>	<b>262 514,95</b>		<b>485,05</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 500,00		-1 500,00
28031	Frais d'études	0,00	2 410,34		-2 410,34
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 078,00		-3 078,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 560,95		-5 560,95
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	11 437,69		-11 437,69
281311	Hôtel de ville	0,00	16 039,95		-16 039,95
281312	Bâtiments scolaires	0,00	18 825,54		-18 825,54
281316	Equipements de cimetière	0,00	3 213,41		-3 213,41
281318	Autres bâtiments publics	0,00	77 047,15		-77 047,15
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	10 391,66		-10 391,66
28152	Installations de voirie	0,00	37 631,68		-37 631,68
281534	Réseaux d'électrification	0,00	6 369,03		-6 369,03
281538	Autres réseaux	0,00	307,04		-307,04
281561	Matériel roulant	263 000,00	0,00		263 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	15 452,13		-15 452,13
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	12 772,95		-12 772,95
28182	Matériel de transport	0,00	4 264,88		-4 264,88
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	14 544,45		-14 544,45
28184	Mobilier	0,00	9 216,52		-9 216,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00	12 451,58		-12 451,58
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>		<b>584 485,05</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>847 000,00</b>	<b>262 514,95</b>		<b>584 485,05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 043 353,64</b>	<b>483 246,56</b>	<b>0,00</b>	<b>560 107,08</b>
<b>Pour information</b>		<b>122 646,36</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 054 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 054 000,00									
087577	Société CREDIT AGRICOLE	08/12/2009		15/03/2010	520 000,00	F		4,600	4,600		T	C		A-1
10001041835	Société CREDIT AGRICOLE	14/11/2018		28/02/2019	400 000,00	F		1,780	1,844		T	X Echéance constante		A-1
7666202	Agence CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE	17/04/2010		12/09/2010	450 000,00	F		3,910	3,926		T	C		A-1
MIN212372	SA CAISSE FSE FINANCEMENT LOCAL	25/07/2003		01/02/2005	684 000,00	F		4,770	4,770		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
2019-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021/001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022/001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022/002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Commune de Chéreng - Budget Communal - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



Publié le

ID : 059-215901463-20230405-20230302-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
<b>Total général</b>					<b>2 054 000,00</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 138 419,48					84 672,63	45 005,20	0,00	888,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 138 419,48					84 672,63	45 005,20	0,00	888,22
087577		0,00	A-1	249 600,00	12,00	F		4,600	20 800,00	12 079,60	0,00	0,00
10001041835		0,00	A-1	330 945,09	15,92	F		1,844	17 726,33	6 088,47	0,00	539,99
7666202		0,00	A-1	168 750,00	7,50	F		3,926	22 500,00	7 147,97	0,00	348,23
MIN212372		0,00	A-1	389 124,39	11,17	F		4,770	23 646,30	19 689,16	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2019-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022/002		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 138 419,48</b>					<b>84 672,63</b>	<b>45 005,20</b>	<b>0,00</b>	<b>888,22</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

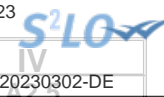
## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 138 419,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

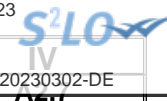
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

**IV – ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE**  
**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**
**A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.





## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

#### A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			10-06-2021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES PROVISIONS**

A4

## A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>
<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>159 091,05</b>	<b>I 128 955,64</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>85 200,00</b>	<b>84 672,63</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	85 200,00	84 672,63
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>73 891,05</b>	<b>44 283,01</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	44 283,01	44 283,01
020	Dépenses imprévues	29 608,04	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>128 955,64</b>	<b>82 787,59</b>	<b>0,00</b>	<b>211 743,23</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>885 953,64</b>	<b>III 321 630,89</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>38 953,64</b>	<b>60 615,94</b>
10222	FCTVA	33 000,00	60 615,94
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 953,64	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>847 000,00</b>	<b>261 014,95</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	2 410,34
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 078,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 560,95
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	11 437,69
281311	Hôtel de ville	0,00	16 039,95
281312	Bâtiments scolaires	0,00	18 825,54
281316	Equipements de cimetière	0,00	3 213,41
281318	Autres bâtiments publics	0,00	77 047,15
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	10 391,66
28152	Installations de voirie	0,00	37 631,68
281534	Réseaux d'électrification	0,00	6 369,03
281538	Autres réseaux	0,00	307,04
281561	Matériel roulant	263 000,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	15 452,13
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	12 772,95
28182	Matériel de transport	0,00	4 264,88
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	14 544,45
28184	Mobilier	0,00	9 216,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00	12 451,58
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	584 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>321 630,89</b>	<b>0,00</b>	<b>122 646,36</b>	<b>0,00</b>	<b>444 277,25</b>

	<b>Montant</b>	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>211 743,23</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>444 277,25</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3)</b>	<b>232 534,02</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b>	<b>A7.2.1</b>
<b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	

Cet état ne contient pas d'information.





**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A7.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.4.1****A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.4.2</b>

**A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>
<b>A8</b>

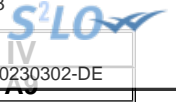
**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : MISE EN SECURITE DU TERRAIN ROUTE NATIONALE				Date de la délibération : 17/12/2020	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>11 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 760,00</b>	
<b>454101</b> Dépenses nouvelles (2)	11 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 760,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>11 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 760,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>11 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 760,00</b>	
<b>454201</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	11 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 760,00	
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>11 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 760,00</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/01/2022	EQUIPEMENT PPMS ECOLE JULES FERRY	3 510,00	0,00	5
25/01/2022	DEFIBRILLATEURS CARDIAQUE	3 576,00	0,00	5
25/01/2022	ORIFLAMES	818,40	0,00	2
28/01/2022	VIDEOPROJECTEUR FULLHD OPTO EH334	699,99	0,00	2
05/02/2022	REMISE EN ETAT PARC DE JEUX PARC'EN CIEL	22 042,80	0,00	15
07/02/2022	MOBILIERS URBAINS ET DE VOIRIE	11 640,00	0,00	20
28/02/2022	ARBRES	13 552,00	0,00	15
28/02/2022	CAMERA DE REMPLACEMENT POUR SBX885 (T&I)	306,00	0,00	1
28/02/2022	PACK TABLEAU INTERACTIF + VIDEOPROJECTEUR	8 411,04	0,00	5
05/03/2022	ENCEINTES YAMAHA	1 012,00	0,00	5
16/03/2022	BANCS - VITRINES - SILHOUETTES ENFANTS VOIRIE	3 324,00	0,00	15
16/03/2022	PLANTATIONS ARBUSTES	1 377,15	0,00	15
18/03/2022	PLANTATIONS ARBRES - TUTEURS	742,93	0,00	15
12/04/2022	DRAPEAUX PAVOISEMENT	206,64	0,00	1
12/04/2022	MATELAS GYMNASTIQUE SALLE VICTOR PROVO	1 127,98	0,00	5
12/04/2022	PLANCHER BUNGALOW BIBLIOTHEQUE	2 064,00	0,00	10
12/04/2022	TUTEURS DIA 10	1 587,94	0,00	15
12/04/2022	POTEAUX CHATAIGNIER - TUTEURS DIA 8 - LANIERE	3 212,21	0,00	15
12/04/2022	PLANTATIONS	1 373,33	0,00	15
21/04/2022	REVETEMENT SOL SOUPLE - ECOLE JULES FERRY - CLASSE CE2 ET CE3	8 603,10	0,00	15
14/05/2022	TRAVAUX DE TERRASSEMENT RUE DES TILLEULS	8 006,40	0,00	15
16/05/2022	TRAVAUX FIBRE OPTIQUE POUR CENTRALISATION VIDEOPROTECTION	6 358,56	0,00	20
16/05/2022	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RM 941 - CHEMIN DES FLEURS - CARRIERE DROULERS	51 903,60	0,00	20
08/06/2022	PERCEUSE VISSEUSE ET ACCESSOIRES	348,40	0,00	1
10/06/2022	MOBILIER SCOLAIRE - MEUBLE BAS RICH'HOCHET - 3 COLONNES - 12 BACS TIROIRS	432,62	0,00	3
14/06/2022	MOBILIER SCOLAIRE - FAUTEUIL DE BUREAU BELLA	97,37	0,00	1
22/06/2022	MOBILIER SCOLAIRE - TABLEAU TRIPTYQUE BASIC POUR VIDEOPROJECTEUR	505,78	0,00	2
22/06/2022	ARMOIRE METALLIQUE ESPACE CULTUREL JEAN PIAT	420,08	0,00	2
24/06/2022	MOBILIER SCOLAIRE (ETAGERE ET BUREAU PROFESSEUR)	607,91	0,00	3
27/06/2022	CABLAGE INFORMATIQUE COURANT FAIBLE ECOLE JULES FERRY	3 880,82	0,00	15
07/07/2022	TRAVAUX DE RAVALEMENT	24 400,74	0,00	10
08/07/2022	TRAVAUX VOIRIE AVENUE DU CHATEAU - RUE DU STADE - VOIRIE TERRAIN SYNTHETIQUE	32 631,60	0,00	20
08/07/2022	JEUX A RESSORTS AVEC SCELLEMENT	2 539,20	0,00	15
08/07/2022	VEHICULE POLICE MUNICIPALE CITROEN C4 PURETECH	19 577,79	0,00	4
19/07/2022	ABRIS PREAU EN ALUMINIUM ECOLE JULES FERRY	37 000,00	0,00	15
26/07/2022	MOBILIER SCOLAIRE - CAISSON TABOURET CHAISES BIBLIOTHEQUE MEUBLE	2 212,86	0,00	10
27/07/2022	VIDEOPROTECTION - EXTENSION DU SYSTEME - POSE DE 5 CAMERAS SUPPLEMENTAIRES	61 679,71	0,00	20
05/08/2022	MOBILIER SCOLAIRE - BIBLIOTHEQUE - TABLE MONOPLACE - CHAISES	1 778,18	0,00	10
05/08/2022	VIDEOPROJECTEUR EPSON EB-695WI - ECOLE	2 099,95	0,00	2
08/09/2022	BAC PATURAGE 380 L	149,00	0,00	1
09/09/2022	ARMOIRE METALLIQUE ET ETAGERE SALLE PROVO	1 182,44	0,00	10
09/09/2022	RADIATEURS ECOLE JULES FERRY	1 685,04	0,00	15
12/09/2022	VAISSELLE CHOPE UNIE DURALEX POUR RECEPTION	466,56	0,00	1
12/09/2022	TABOURETS HAUTS ECOLE	107,74	0,00	1





Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
13/09/2022	LICENCE OFFICE STANDARD	444,00	0,00	2
17/09/2022	REFECTION DES TOILETTES PRIMAIRES ECOLE JULES FERRY	35 291,73	0,00	15
07/10/2022	MATERIELS ACTIVITES NOUVELLE CLASSE ECOLE	1 077,96	0,00	2
11/10/2022	EXECUTOIRE DE DESENFUMAGE ESPACE ROGER PLANQUART	6 457,32	0,00	15
11/10/2022	RENOVATION TOITURE ECOLE JULES FERRY - PLAQUES POLYCARBONATE	3 302,65	0,00	10
11/10/2022	REFECTION CHENEAU DU CAMPANILE ET BOITES A EAUX MAIRIE	5 386,80	0,00	10
25/10/2022	REPLACEMENT DE VOLETS BATTANTS BOIS	5 449,41	0,00	10
27/10/2022	FRIGO GORENJE	619,00	0,00	2
03/11/2022	ARMOIRE FROIDE INOX RESTAURANT SCOLAIRE	1 362,00	0,00	6
03/11/2022	ARMOIRE FROIDE BLANC ESPACE ROGER PLANQUART	1 194,00	0,00	6
03/11/2022	TERRASSEMENT RUE DU GENERAL LECLERC	76 291,68	0,00	20
16/11/2022	ACCESSOIRES SONORISATION (MICROPHONE, CAPSULE, PROTECTION)	742,88	0,00	2
23/11/2022	TPE PORTABLE MOVE 5000 3G SANS CONTACT	574,80	0,00	2
25/11/2022	TRAVAUX VOIRIE RUE DE TRESSIN	12 822,36	0,00	20
30/11/2022	BALAYEUSE BT501 SUR BATTERIE	3 720,00	0,00	6
01/12/2022	MATERIEL GEOVERBALISATION POLICE MUNICIPALE	810,00	0,00	3
07/12/2022	MOBILIER SCOLAIRE	277,92	0,00	3
07/12/2022	PROJECTEURS THEBEN EGLISE	1 290,00	0,00	10
09/12/2022	APPLICATION LOGICIEL D'ACHAT EN LIGNE	2 520,00	0,00	4
13/12/2022	ADOUCCISSEUR EAU FROIDE RONDEO 2 - RESTAURANT SCOLAIRE	1 279,20	0,00	10
13/12/2022	PANIER DE BASKET + BALLONS	448,98	0,00	2
16/12/2022	VESTIAIRE MURAL 10 BIPATERES BLEU	508,32	0,00	5
24/12/2022	PACK CONTACTEUR CONNECTE CHAUDIERE SALLE POLYVALENTE	666,00	0,00	5
24/12/2022	RADIATEURS COMPLEXE SPORTIF RUE JEAN OCHIN + RADIATEURS BIBLIOTHEQUE	3 499,50	0,00	15
24/12/2022	ARME POLICE MUNICIPALE - GLOCK 17	449,50	0,00	6
31/12/2022	MOBILIER GARDERIE	716,08	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>516 461,95</b>	<b>0,00</b>	



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

## A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
08/12/2022	VOITURE POLICE MUNICIPALE	3 000,00	4	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
21/09/2022	TABLES PIQUE NIQUE	755,89	20	755,89	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	CORBEILLES DE RUE	893,41	20	893,41	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	BANCS DE RUE	1 532,56	20	1 532,56	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	PERGOLA MARQUISE	423,85	15	423,85	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	PRODUCTION ECS SALLE V.PROVO	10 852,10	10	10 852,10	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	CUMULUS ET W.C TENNIS	1 742,91	10	1 742,91	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	MOTOPOMPE	450,00	6	450,00	0,00	0,00	0,00
21/09/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE ECOLE JULES FERRY	1 520,00	2	1 520,00	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	DESSUS DE TABLE ECOLE	863,51	10	863,51	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	TABLES ERP	1 040,52	10	1 040,52	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	JEUX ERP	2 333,40	10	2 333,40	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	CHAISES + CHARIOT SALLE POLYVALENTE	3 468,40	10	3 468,40	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	INSTALLATION D'UN SERVEUR D'IMPRESSION	485,37	10	485,37	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	TRONCONNEUSE	388,92	8	388,92	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	JEUX S/ RESSORTS ERP	1 811,94	10	1 811,94	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	SOUFFLEUR	697,50	6	697,50	0,00	0,00	0,00
22/09/2022	TONDEUSE HYDROSTATIQUE	1 150,00	6	1 150,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 410,28</b>					<b>1 500,00</b>



<b>IV – ANNEXES</b>		
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>		<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

A11

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

## RATIO

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00 %</b>

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.



## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

## B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 465 989,09</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.4**

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

## B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
Association A.F.N. SECTION LOCALE	250,00	
Association APE JULES FERRY	300,00	
Association APEL SAINTE MARIE	300,00	
Association ASS SPORT LES JEUNES	1 500,00	
Association ASSOC A.I.M.V.M	38 000,00	
Association ATELIERS DES P'TITS LOUPS	250,00	
Association AUTOUR DES JARDINS	250,00	
Association BASKET CLUB DE CHERENG	1 500,00	
Association CHERENG - MARCHE ASSOCIATION	400,00	
Association CHERENG YOGA CLUB	150,00	
Association CHERENG-JUMELAGE	750,00	
Association COLOMBOPHILIE (STE) LA PA	150,00	
Association DANSE LOISIR CHERENG	350,00	
Association DISPOS (LES)	250,00	
Association DONNEURS DE SANG	250,00	
Association ETOILE CLUB ANSTAING CHERENG TRESSIN GRUSON SAINGHIN	1 500,00	
Association FORELLES2023	800,00	
Association HARMONIE MUNICIPALE	1 800,00	
Association KARATE CLUB CHERENG	200,00	
Association L'ATELIER DES PETITES MAINS DE CHERENG	150,00	
Association LES ANCIENS DU BASKET	150,00	
Association MARQUE AU FIL DE L'EAU	300,00	
Association MON CHERENG	150,00	
Association PETANQUE CLUB CHERENGEAIS	500,00	
Association RESONANCE ENSEMBLE VOCAL	1 250,00	
Association STE COMMUNALE DE CHASSE	200,00	
Association gymnastique volontaire masculine	120,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Association ADELIE VAMB	2 984,00	
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
ECOLE PUBLIQUE JULES FERRY	1 100,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
COMMUNE DE FOREST SUR MARQUE	929,78	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC...)</u>		
C.C.A.S	35 000,00	
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>91 783,78</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>
<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.





**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.2**

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	
	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>	

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>11,00</b>	<b>1,75</b>	<b>12,75</b>	<b>12,75</b>	<b>0,00</b>	<b>12,75</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	0,85	0,85	0,85	0,00	0,85
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	3,00	0,90	3,90	3,90	0,00	3,90
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,23</b>	<b>2,23</b>	<b>1,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1,23</b>
ATSEM PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 1ERE CLASSE	A	0,00	0,23	0,23	0,23	0,00	0,23
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINTS D'ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL POLICE MUNICIPALE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER POLICE MUNICIPALE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>20,00</b>	<b>1,98</b>	<b>21,98</b>	<b>18,98</b>	<b>0,00</b>	<b>18,98</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>
<b>ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>
<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



## IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER**

C2

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>
<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3.3**

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**C3.4**

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**
**C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 166 000,00	629 406,10	82 787,59	453 806,31
RECETTES	1 166 000,00	605 892,92	0,00	560 107,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 017 000,00	2 346 705,60	0,00	670 294,40
RECETTES	3 017 000,00	3 257 552,59	0,00	-240 552,59

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 166 000,00	629 406,10	82 787,59	453 806,31
RECETTES	1 166 000,00	605 892,92	0,00	560 107,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 017 000,00	2 346 705,60	0,00	670 294,40
RECETTES	3 017 000,00	3 257 552,59	0,00	-240 552,59
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	4 183 000,00	2 976 111,70	82 787,59	1 124 100,71
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	4 183 000,00	3 863 445,51	0,00	319 554,49

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS  
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 166 000,00	629 406,10	82 787,59	453 806,31
RECETTES	1 166 000,00	605 892,92	0,00	560 107,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 017 000,00	2 346 705,60	0,00	670 294,40
RECETTES	3 017 000,00	3 257 552,59	0,00	-240 552,59
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	4 183 000,00	2 976 111,70	82 787,59	1 124 100,71
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	4 183 000,00	3 863 445,51	0,00	319 554,49

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 074 000,00	6,58	43,17	0,00	895 346,00	6,58
TFPNB	27 400,00	2,24	59,11	0,00	16 196,00	2,24
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 101 400,00</b>	<b>6,52</b>			<b>911 542,00</b>	<b>6,50</b>



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 17  
 Nombre de suffrages exprimés : 21  
 VOTES :  
 Pour : 21  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.  
 A Chéreng, le 05/04/2023  
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Chéreng, le 05/04/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARBE Eric	
BUISSSE Jean-Louis	
BULTEY Dominique	
CRINCKET Claude	
DECALONNE Jean-Louis	
DELBROUCQ Damien	
DEMOYER Pascaline	
DESROUSSEAUX Patricia	
DUBOIS Laurent	
DYRDA Aurélie	
GHESTEM Charles-Edouard	
HERBAUT Pierrette	
LLANES David	
LOUNICI Bérengère	
MELI Odette	
RECLoux Hélène	
REVEILLON Eric	
SCCELLIER Fabienne	
SCHIRMER Lucie	
WAQUET Johanne	
WATTEAU Bernard	





**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

WAUCQUIER Isabelle

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2023, et de la publication le 11/04/2023

A CHERENG, le 05/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.